

Devenir Maître d'Apprentissage Les Bases

1 jour - 7 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- S'approprier les missions du Tuteur/Maître d'apprentissage
- Créer les conditions de réussite pour intégrer l'apprenti.e dans l'entreprise

PROGRAMME

Le rôle du Maître d'Apprentissage et les règles de base du management – 0,5 journée

- Missions du Maître d'apprentissage
- Méthodes de recrutement les étapes (analyse de besoins, réflexion sur les critères, les prérequis, rédaction d'une annonce, ...)
- Approche de la psychologie (démotivation, en cas de difficultés, gestion de conflit, ..)
- Les bonnes pratiques du Maître d'apprentissage et les mauvaises pratiques à éviter
- L'accompagnement des personnes en situation de handicap (adaptation, ...)

Le lien avec le CFA – 0,5 journée

- Outils de liaison : livret d'apprentissage...
- Comment évaluer le jeune et suivre sa progression
- Fixer des objectifs.
- Rappel des partenaires de l'apprentissage dont rôle de la CMA (médiateur, référent handicap)

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Échanges, analyse de pratiques, cas réels d'entreprises et mise à disposition d'outils clef en main, support de formation.

FORMATEUR

Formateur interne à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Puy-de-Dôme

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis par le formateur
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation; gestion du handicap) à définir avec notre référent Handicap à votre disposition : Edouard CHATEAU, 04.73.31.52.12

LES +

- Acquérir les outils pour une transmission de savoir efficace et réussi
- Comprendre les enjeux de sa mission de tuteur / maître d'apprentissage
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

Chef d'entreprise, salarié qui exerce ou exercera la fonction de maître d'apprentissage

PREREQUIS

Aucun

LIEU

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
17 bd Berthelot – 63407 Chamalières cedex

DATES / HORAIRES

Session du 21 mars 2022
Session du 26 septembre 2022

De 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h

TARIF

210 € nets de taxe

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

DELAIS D'ACCES

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 7 jours de la date de session

CONTACT : POLE FORMATION

Tél. : 04 73 31 52 00
formation.puydedome@cma-auvergnerrhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
Enregistré sous le numéro 84691788769.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.